



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION DE MISE A
DISPOSITION AVEC L'EPFIF DE LOTS DE
COPROPRIETE DANS L'IMMEUBLE SIS 30/32
RUE DES LAITIERES/ 1 BIS AVENUE GEORGES
CLEMENCEAU**

**DÉCISION N° DM-23-462
EN DATE DU 08 DECEMBRE 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 27 mai 2020, donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT que l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France, propriétaire de lots de copropriété dans un immeuble situé 30 à 32 rue des Laitières / 1 bis Avenue Georges Clémenceau à Vincennes, objet d'une opération d'aménagement dont les travaux ne débiteront que dans deux ans est disposé à les mettre à disposition de la commune à titre précaire pour une durée maximum de 24 mois (vingt-quatre mois) ;

CONSIDÉRANT la politique d'habitation et de relogement de la commune pour accueillir une famille en difficulté ;

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France une convention de mise à disposition à titre précaire des lots 17-18-20-24-31-47-48 sis dans l'immeuble sis 30 à 32 rue des Laitières / 1 bis avenue Georges Clémenceau à Vincennes (94300) à compter du 27 novembre 2023 pour une durée maximum de 24 mois (vingt-quatre mois), moyennant le versement d'une redevance annuelle de 8141.16 euros (huit mille cent quarante et un euro 16 centimes) hors taxes.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20231208-lmc1H11501H1-AR
Date de réception en Préfecture : 08/12/2023
Date de Publication : 08/12/2023